

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2022

Présents : Alain SABY, Mireille VEYRON, André BOIS, Murielle GARCIA, Marion VANBERVLIET, Caroline MEYNET, Maryan RIBICIC

Excusés : Mireille GOUMAS, Sylvie PAQUET, Emmanuel CABRIT, Philippe MENARD-BOCQUET

Pouvoirs : Sylvie PAQUET à Alain SABY, Emmanuel CABRIT à Caroline MEYNET

Date de la convocation : 03/09/2022

Début de séance : 19h00

Secrétaire de séance : Marion VANBERVLIET

1) DIA hangar Girerd chef-lieu

Délibération 2022-09-08/01

La commune est sollicitée par l'office notarial de Yenne au sujet de la vente d'un hangar situé en zone U, au chef-lieu, parcelles B1240 et B 1241.

Le conseil, après en avoir délibéré ne souhaite pas préempter.

Pour la préemption : 0

Contre la préemption : 9

Abstention : 0

2) Tarif cantine et modulation coefficient familial

Délibération 2022-09-08/02

Dans le cadre de l'organisation du RPI entre les écoles d'Ayn et Dullin ; le secrétariat de la mairie d'Ayn a relancé un appel à candidature pour la fourniture des repas de la cantine pour la rentrée 2022.

La société retenue est : Cuisine Authentique

Le prix du repas facturé est de : 3.85€

A ce tarif doivent être ajoutés les frais de structure et de personnel.

Coût total d'un repas : 5.70€

Compte tenu de l'augmentation des fournitures et des charges, les communes souhaitent reporter l'augmentation via la participation des familles.

Par ailleurs, une tarification adaptée aux revenus peut être mise en place via les quotients familiaux. Le conseil se prononce favorablement à étudier cette modulation de la participation des familles.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3) Définition de l'intérêt communautaire de la politique sociale

Délibération 2022-09-08/03

Le maire expose que, suite à l'analyse des besoins sociaux réalisée par la Commission sociale de la CCLA, cette dernière propose de faire évoluer l'intérêt communautaire comme suit, de façon à intégrer certaines compétences des communes dans le domaine de l'action sociale ;

Intérêt communautaire de la compétence supplémentaire « Action sociale »

En matière d'action sociale, sont d'intérêt communautaire :

- *Action en faveur de la coordination des acteurs sociaux, de la lisibilité de l'offre et de la promotion de l'innovation sociale sur le territoire en articulation avec les partenaires locaux :*
 - *Facilitation du développement social local*
 - *Soutien en ingénierie aux communes et aux partenaires pour créer et financer de nouvelles actions*
 - *Organisation d'un comité de pilotage et de comités techniques*
 - *Communication autour de l'offre existante auprès des habitants et des partenaires*
 - *Orientation des partenaires*
 - *Proposition d'outils de veille et d'animation locale*
- *Action en faveur du bien vieillir :*
 - *Création d'un comité de pilotage autour du bien vieillir afin de s'accorder sur une approche cohérente en matière de bien vieillir sur le territoire, notamment par une attention portée à la prévention du vieillissement et des maladies chroniques.*
 - *Facilitation du maintien à domicile en conventionnant avec les associations locales en charge de ce type de mission*
 - *Renforcement de l'offre de droit commun (lien avec le Département)*
 - *Facilitation de l'accès à une offre numérique adaptée*
- *Action en faveur de l'inclusion :*
 - *Toute action susceptible de favoriser la prise en compte du handicap*
 - *Développement de conditions favorables à l'inclusion, à tous les âges (créer des actions inclusives, accompagner les communes et structures en ce sens)*
- *Action en faveur de la solidarité, du logement, de l'insertion et de l'accès aux droits :*
 - *Domiciliation des personnes sans domicile stable*
 - *Soutien à la mise à disposition et à la gestion d'hébergement d'urgence*
 - *Gestion d'une base de données de l'offre locative et création d'un comité local logement*
 - *Conventionnement avec PARISolidarité concernant l'activité banque alimentaire*
- *Action en faveur du soutien à la parentalité et de l'identification des besoins parentaux et familiaux :*
 - *Développement d'actions en matière de parentalité : convention avec La Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, organisation de conférences, Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, aide à l'installation des MAM*
- *Précise que la réflexion a été accompagnée d'une première analyse financière présentée au Conseil Communautaire lors de la séance du 21 juillet 2022, identifiant*
 - *les charges communales existantes qui seraient éventuellement à transférer ;*
 - *les charges existantes relevant de la CCLA ;*
 - *les nouvelles charges qui devraient être supportées par la CCLA et dont les montants restent à étudier*
- *Précise que les Communes sont invitées à étudier ces propositions et à émettre une position de principe au plus tard pour le conseil communautaire du 16 septembre prochain, que selon cette position, en lien avec CLECT, seront étudiés les transferts de charges et les charges nouvelles liées au renforcement de l'action sociale :*
- *Invite donc le Conseil à émettre un avis de principe.*

Le conseil se prononce favorablement à l'extension de l'intérêt communautaire en lien avec la compétence sociale.

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

4) Divers :

- Antenne Orange
- Point auberge
- Rentrée scolaire
- Moment convivial agents/élus : vendredi 14 octobre à partir de 18h30
- Repas des aînés le 2 octobre ? à confirmer
- Feu d'artifice
- Lettre intention Région projets travaux
- Contentieux urbanisme
- Correspondant incendie et secours : Maryan
- Acquisition œuvre d'art
- Demande rencontre école démocratique



